

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil Vingt Deux le Vingt Six Septembre à dix huit heures

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Armelle NICOLAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en service : **26**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 19 Septembre 2022**

Etaient présents :

Mesdames Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Nathalie HOREL, Renée JEANNET, Marianne LE BOURLIGU, Colette PÉRENNEC, Françoise GUYONVARCH, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Christelle LE GOHLISSE,

Messieurs Bertrand LE RAY, Maurice LÉCHARD, Didier LE BOLÉ, Jean-Marc MIDELET, Jean-Pierre FEIGEAN, Thierry LE TOUZO (arrivée à 18H10 au bord. n°4), David HELLEGOUARCH, Sylvain OLIVO, Eric LE RUYET,

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

**Mesdames Laurence LE BOUILLE, Francette CHAULOUX
Messieurs Christophe BENOIT, Stéphane PIGACHE, Davy CATHERINE**

Absents excusés : Sandrine LEFEUVRE, Philippe NOGUÉS,

Madame Betty BARGUIL a été élu secrétaire de séance

22 – FINANCES – TARIFS POUR ASSISTANTS FAMILIAUX

Les assistants familiaux habitants la commune d'Inzinzac-Lochrist sont amenés à utiliser les services de la collectivité pour les enfants qui leurs sont confiés par les services sociaux (DGISS, ASE). Ces services prennent une partie des frais d'activités en charge notamment l'ALSH 3-12 ans et l'espace jeunes pendant les vacances.

N'étant pas en mesure de justifier les ressources des responsables légaux, il convient de proposer un tarif hors grille Quotient Familial.

Pour l'ALSH 3-12 ans :

Journée	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Soirée ALSH	Nuitée ALSH	Séjour ALSH
19,25 €	8,30 €	13,70 €	5,45 €	10,90 €	39,40 €

Pour l'espace jeunes :

1 unité	Séjour EJJ	Weekend thématique
4,10 €	60,80 €	91,25 €

Après consultation de la Commission Finances/Enfance jeunesse du 13 septembre 2022,

Sur proposition du bureau municipal,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les règles mentionnées ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme



Le Maire,
Armelle NICOLAS